

## Le passeur qui sait/qui c'est<sup>1</sup> ?

Je n'attends rien des personnes et quelque chose du fonctionnement.  
J. Lacan, 15 janvier 1980

Le passeur est la passe, qui sait ? Ils sont deux, qui sait qu'ils sont la passe ?

De la passe, Lacan disait vouloir savoir ce qui se passait dans la boule de quelqu'un qui choisit de prendre la place d'analyste ; mais aujourd'hui, est-ce encore une question ? Quel savoir attendons-nous de la passe ? Est-ce vérification de ce qu'on sait qu'il doit s'y être passé ? Un savoir, comme réponse aux interrogations, qui ne nous décevrait pas ? Un savoir en plus ou le savoir du psychanalyste lui-même qui se présente encore, une nouvelle fois ?

Je répondrai avec la nomination d'un savoir supposé sujet affectant (affecté à) quelqu'un qui vient de témoigner que le sujet supposé savoir, non seulement il en sait la chute mais aussi son reste, son support présent dès l'ouverture de la partie : le psychanalyste comme semblant. La nomination donne nom à un savoir en tant qu'articulé en un désir (inédit).

Rappelons notre dispositif :

un passant parle de son expérience de la cure avec 2 passeurs, chacun séparément. Ces derniers témoignent de ce qu'ils ont entendu auprès d'un cartel dont les membres, tirés au sort pour cette occasion parmi les membres du Collège de la passe, ont choisi un Plus-un. Ils ont à répondre par une nomination AE ou pas. L'acte de cette réponse dissout le cartel. Les membres des écoles sont informés d'une nomination s'il y a lieu.

Passant -----> passeurs-----> cartel

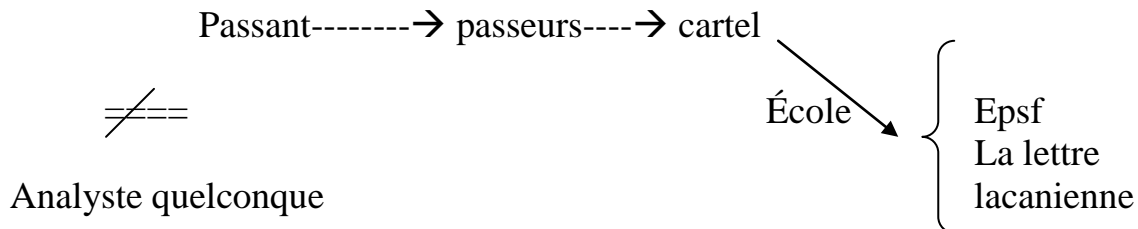
*Le passant* : c'est un ex-analysant ; serait-il encore sur le divan de son analyste, comme s'engageant dans la passe pour témoigner du virage de son désir dans cette forme inédite appelée désir de l'analyste, il n'y entre pas en analysant, peut-être comme analyste de sa propre expérience. Il provient d'une extériorité de nos écoles, de la cure d'un quelconque analyste, mais est dans un rapport à l'École dont nous sommes un lieu (un tenant lieu ?). Il distingue l'École et nos écoles (l'enseignement de Lacan et les écoles) ; il est effet d'une

---

<sup>1</sup> Intervention du 9 décembre 2006 à la réunion publique du Collège de la passe de Bordeaux.

cure avec un analyste quelconque, mais en étant lui-même déjà pris dans les effets d'école des écoles pratiquant la passe. Et d'une façon ou d'une autre, il adresse un savoir à l'école dont il attend reconnaissance, authentification, vérification. Il peut se tromper, il peut s'avérer qu'au lieu de s'autoriser de lui-même il se trompe lui-même. Pour savoir il nous faut passer par les passeurs !

Schématisons cette passe :



*Mais les passeurs. Qui c'est ?*

Tout d'abord, c'est là quelque chose qui est toujours difficile à entendre, à comprendre et donc malaisé de conclure : les passeurs sont deux. Même lorsqu'on parle des passeurs, on parle du passeur comme s'il y avait *un* passeur, un bon, un qui l'est, la passe.

Curieusement dans les conversations, les passants (nommés ou pas à l'issue de la passe) évoquent volontiers un passeur qui a été leur passeur, le deuxième, on n'en parle pas sauf si c'est un mauvais passeur ; dans nos conversations, de passeur il n'y en a qu'un.

L'étonnement du cartel d'avoir affaire à deux textes parfois très différents témoigne sans doute aussi de cette attente d'un seul propos comme d'un seul passeur, et les remarques les plus justifiées sur un passeur qui n'aurait pas été à la hauteur de sa tâche quand l'autre aurait donc suffi pour conclure rendent compte encore de la difficulté à prendre acte de ce que « le passeur est la passe » sans oublier que le passeur est composé de deux passeurs désignés. C'est-à-dire que la passe est les deux passeurs dont on se rappellera encore qu'ils viennent de deux analyses.

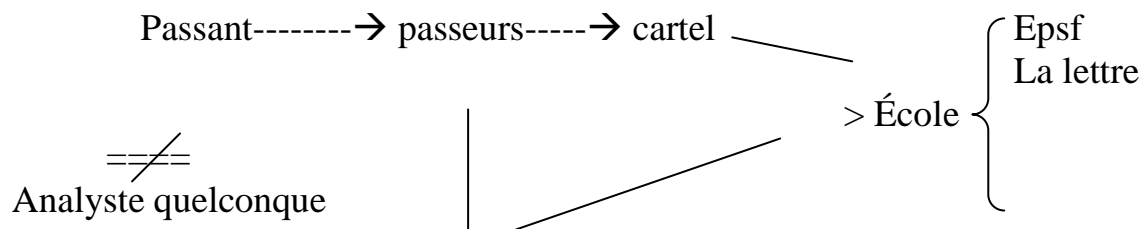
Le passant donc parle à deux passeurs qui *sont*, chacun, la passe. Ils sont la passe, mais qui le sait ? Eux ? Non ! Leur analyste !

Alors, de qui l'analyste dit-il qu'il est la passe ? Le passeur, qui c'est ?

Attardons-nous à cet endroit : le passeur est désigné par un psychanalyste, membre de nos écoles, analyste puisqu'il désigne un analysant.

C'est-à-dire que si le passant enclenche la passe de son propre chef, interroge l'École, que les témoignages des passeurs convoquent des membres des écoles, que le passant vise à se faire entendre, à faire entendre quelque chose à l'École, écoles et passant directement intéressés par la passe, les passeurs eux proviennent d'une extériorité, d'une cure, et sont insérés de l'extérieur dans le dispositif sans l'avoir demandé. Ils sont insérés comme hétérogènes au dispositif au moment où ils sont désignés par leur analyste. Peut-on dire que cet analyste

est comme le précédent (celui ex, du passant) un analyste quelconque ? Non ! C'est un analyste membre de nos écoles ; ce n'est pas un titre, mais sa condition et nous aurons à nous poser la question de savoir si cette condition est nécessaire ou si un analyste quelconque, membre ou non de nos écoles peut, selon la logique du dispositif, désigner un passeur. Nous verrons que c'est au moment où il passe au quelconque que la part d'école du psychanalyste se déclare de lui-même et de quelques autres dans le dispositif.



Comme analyste  
il devient quelconque, s'autorise de lui-même et  
comme désignant de quelques autres, il est analyste d'une  
école, membre d'une école.

*Revenons maintenant au passeur, au singulier, chacun des passeurs.*  
Que sait-il ?

Lorsqu'il est désigné, il n'en sait rien et lorsqu'il l'apprend, son savoir doit passer immédiatement à l'acte : oui /non pour exercer ce savoir qu'il ne savait pas. Et pour cause, c'est un savoir de son analyste qui se dévoile là (un drôle de savoir, on le verra). Lui, le passeur est la passe, lui, il est la passe, mais il ne la sait pas, son être n'est pas encore passé au savoir. Son analyste, l'analyste de chacun des deux, fait le pari de son savoir, de ce savoir en réserve qui n'a rien à faire dans la cure, qui n'est pas à destination de l'analysant. *Quel est ce savoir du psychanalyste* qui est mis à l'épreuve d'une rencontre, d'une rencontre de celui qui est la passe et de celui qui témoigne dans la passe ? Nous le verrons un peu plus loin.

Voilà qu'au moment où le passant l'appelle, le passeur apprend qu'il l'est, la passe, ou tout du moins, qu'à un moment de la cure, sans doute récent, son analyste l'a déclaré auprès de son institution comme étant la passe et pouvant dès lors entendre la passe passée ou le passé de la passe (après coup), d'un analysant. Quel est le savoir du passeur ? Il ne sait rien et pourtant le moment de sa désignation peut être épinglé d'un savoir.

Pour répondre de ces deux savoirs, celui déclaré du psychanalyste désignant et celui supposé au passeur (mais suppose-t-on vraiment un savoir au passeur ?), il nous faut parler de la *désignation du passeur*. Il nous faut en parler en des termes assurés, alors que F. Saldès l'a largement évoqué à Paris, toute cette affaire ne va pas de soi, et n'est pas si simple qu'on peut la décrire. Et pourtant de ce moment, on peut aujourd'hui en donner quelques coordonnées ; plusieurs articles en ont fourni les indications.

La question de la désignation d'un passeur apparaît dans ce temps où l'analyste subit, est affecté, d'une profonde modification du transfert. Dans la cure la place du savoir se trouve évidée ; le sujet, que l'analysant supposait à cette place, se découvre manquant. Il y a un savoir, qui s'est construit et continue à se former dans la cure, mais l'analyste entend, lui, que l'attribution de ce savoir lui est retirée. Il devient réellement quelconque. C'est depuis cette désupposition d'un sujet au savoir que l'analyste peut désigner un analysant comme étant la passe. Ce faisant il réalise « le désêtre de l'analyste » qu'opère l'analysant, il l'effectue, il l'accomplit : s'adressant à l'école, il s'extrait de la cure et extrait le nom de l'analysant de l'intimité de la cure pour le rendre public, l'écartant de cet analysant qui continue à lui parler, déposant son nom là-bas, au Collège de la passe, d'où le nom reviendra peut-être à l'analysant pour l'appeler à occuper cette place, l'appelant à répondre de son nom, non pour dire quoi que ce soit si ce n'est « présent », mais pour entendre quelqu'un parler. Avec ce nom qu'il désigne comme passeur, l'analyste désigne « le propre d'un savoir qu'il peut reconnaître puisqu'il n'est rien d'autre » — je reprends Jean-Louis Meurant — que « ce lui-même en train de passer à l'analyste, c'est-à-dire

à n'être que le déchet de l'opération », déchet, reste, réel de l'opérateur dont il a supporté jusqu'ici et encore pour quelques temps le semblant d'être. L'analyste désigne un passeur avec le savoir, réel, qui lui reste, qui est un savoir de la passe et non pas de la cure, il sort de la cure pour un savoir qui dans la cure lui échappe, d'où le branchement sur l'école.

L'être de l'analyste passe à l'analysant, c'est la passe de l'analyste (au sens footballistique), rien ne permet cependant de savoir le destin ultérieur de ce temps de passe : l'analysant va-t-il s'en saisir, de ce lui-même disponible ou encore l'ignorer ? L'analysant ira-t-il jusqu'à savoir et de ce savoir faire support pour un autre analysant ?

En tous les cas, ce savoir du psychanalyste est mis en jeu dans le dispositif de la passe. Ce savoir reviendra peut-être à l'analysant comme un savoir le concernant mais pas issu de lui-même, comme imputation d'un savoir produisant peut-être parfois une inhibition devant la passe, laquelle suppose le savoir de lui-même. Le passant, lui, les passeurs, il va les rencontrer, il va rencontrer ces êtres supposés, ces supposés être la passe, il ne fait pas de doute, lui il faut qu'il y passe.

Ce passeur paradoxal est l'insertion entre le passant et le cartel d'un réel comme effet de savoir, d'un savoir d'école. Comment ce savoir concerne ce réel, le passant l'ignore ; il peut en faire l'épreuve avec son désir « de psychanalyste ». C'est la supposition d'un savoir d'un réel par une école qui est mise à l'épreuve et se trouve ou non être confirmée par une passe : le savoir du passant qui passe le dire et le savoir de la communauté d'expérience qu'est l'école, passé à l'écrit dans le dispositif.

Il s'agit de vérifier un savoir qui peut devenir un savoir universel, scientifique (et non universitaire), ouvert à une nouvelle vérification ultérieure. Le passant et chaque passeur sont singuliers, comme passé et comme passe. Le passé passe à l'acte, il devient le présent, pas celui de l'individu mais le sujet présent qui circule de signifiant à signifiant. Ce savoir universel, du psychanalyste se laisse lire dans des coordonnées singulières...

Mais y a-t-il savoir de passeur ? S'il peut en savoir quelque chose de la passe qu'il est, paradoxalement il ne peut rien en dire, sauf s'il se fait passant, auquel cas il pourra dire ce qu'il sait sans savoir, dire ce qu'il sait de sa division, car on ne peut témoigner de ce savoir sans une perte qui est la division même opérée par le savoir. Le passeur est le lieu d'un savoir dont le sujet est absent, qui ne s'est pas saisi en un lui-même ; il est témoin d'un passant qui s'affirme passé et de ce passé veut témoigner dans l'école, pour obtenir une reconnaissance de ce savoir sans doute, mais aussi pour le transmettre.

C'est, avec le passeur, un savoir d'école qui est ainsi mis au cœur du dispositif de la passe ; il porte un savoir de la marque d'un manque. Si le passeur est la passe, c'est comme représentant le moment de la division du psychanalyste entre l'analysant et le psychanalyste, non pas deux personnes ou

deux places comme au cours de la cure mais la division interne entre le sujet qui parle et ce au nom de quoi il parle, de sa propre désubjectivation, (a) = être du passeur et a = désêtre de l'analyste.

Le dispositif de la passe est congruent avec le savoir de la psychanalyse, il le confirme à nouveaux frais, c'est ce dont la nomination prend acte ; en tant que telle, il est indispensable de la maintenir, sinon ni passe ni aucune garantie pour la psychanalyse.

La passe est un dispositif sans sujet supposé savoir (hors transfert), mais comme dispositif elle est un savoir supposé sujet : on fait confiance au dispositif dit le passeur ; l'issue avec nomination fait démenti : au moment même où le cartel est troué, il ne sait plus, il s'accroche à ce savoir inédit : AE.

La passe dans notre dispositif met en œuvre un savoir de la structure, un savoir sans sujet. Il est de même structure que l'inconscient. Le dispositif confirme, authentifie le savoir de la psychanalyse et la nomination AE reconnaît ce savoir comme scientifiquement établi, ses résultats sont reproductibles et il vérifie que : « L'analyse n'est pas une religion. Elle procède du même statut que la science. Elle s'engage dans le manque central où le sujet s'expérimente comme désir<sup>2</sup>. »

La nomination est fondamentale, elle reconnaît le savoir et le désir qui l'article ; elle ne nomme pas le passant, mais le lui-même du désir de l'analyste. C'est le savoir de la psychanalyse qui ainsi s'avère vérifié dans la passe, son sujet est le sujet de l'expérience analytique tout entière, son objet est l'objet du désir comme savoir (sa face d'écrit). Que la supposition d'un sujet à ce savoir soit vérifiée est ce que désigne la nomination AE. L'attribution de ces lettres au passant dont le témoignage a consisté à vérifier la chute du sujet supposé savoir est tout simplement congruente avec ce qui est la tâche de l'analyste : supporter cette hypothèse dans l'acte même qui vise à sa chute. Cela vaut bien, pour une école, de supporter des effets imaginaires que ces lettres peuvent parfois susciter, ni plus ni moins importants que d'autres productions imaginaires de toute association.

Par la passe se vérifie la validité de la psychanalyse.

Il faut revenir à cette question restée en suspens : que l'analyste désignant soit un analyste d'école, membre d'une école, cela présente-t-il quelque importance ? Il me semble que oui : se distingueraient ainsi, d'une part, l'analyste saisi par la question de la passe et du désir de l'analyste dans un lien avec ce qui serait l'école de Lacan, effet de son enseignement dont il s'autorise et du lui-même supposé de sa cure et, d'autre part, celui qui articule la même question dans l'après-coup de la dissolution, soit dans une des écoles qui maintiennent vive la proposition de 1967. L'un s'autoriserait de l'enseignement

---

<sup>2</sup> J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973 p. 239.

de Lacan sans le geste constitutif d'une école, l'autre d'une école tirant conséquence de l'enseignement de Lacan.

Mais dans ce premier cas, pour la passe, comment construire l'appareil sans les écoles si l'on maintient une nomination ? La division même de l'analyste dont j'ai parlé dans la désignation du passeur, pour autant qu'elle est pertinente, n'est-elle pas simplement évitée ? Le passage au quelconque dans la cure et le savoir lié à un dispositif d'école au même lieu du psychanalyste opèrent-ils dans ce cas ? Il me semble que des passeurs désignés hors lieu d'école, désignés parmi des analystes, voire cooptés, ne supportent pas, ne représentent pas le paradoxe d'un savoir divisé, au contraire peut-être, le rabattent-ils entièrement sur la confirmation du savoir déjà su.

Ainsi se distingueraient un analyste désignant un passeur s'autorisant du lui-même et de Lacan et celui qui s'autorise du lui-même et des contingents quelques autres.

Il y aurait alors une passe de Lacan et une passe post lacanienne, la passe de l'école.

La structure de *La lettre lacanienne* permet de repérer cette division que j'évoque.

Tout membre, et il n'y qu'une qualité de membre, peut désigner des passeurs, mais seul un membre pratiquant une cure peut se trouver dans le moment d'une désignation : analyste devenant quelconque en ce moment, il s'avance vers l'école pour rencontrer un membre du Collège de la passe avant de commettre l'acte de désignation. Membre d'une école, il engage la psychanalyse dans le dispositif, moment dés-analytique et encore membre de cette école sera affecté, comme analyste, par les effets de nomination ou de son absence.